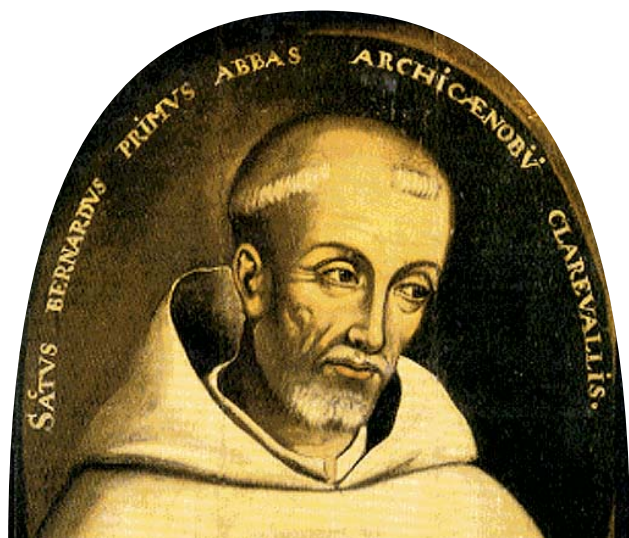


L'ÉCHO DE SAINT-BERNARD



UN RÈGNE OBSOLÈTE ?

Il y a 100 ans, le 11 décembre 1925, le pape Pie XI instituait la fête du Christ-Roi par son encyclique *Quas Primas*. Il avait toujours eu le souci de l'application de la royauté de Notre-Seigneur, comme en témoigne sa devise : « la paix du Christ dans le règne du Christ. »

À l'opposé, Mgr Lefebvre raconte, au chapitre 14 de son livre *Ils l'ont Découronné*, une conversation avec le Nonce apostolique de Berne (représentant du pape) en 1976. Il se plaignait que le Concile ne veuille plus d'États catholiques, et reçut la réponse : « si on fait cela (supprimer les États catholiques), on obtiendra une plus grande liberté chez les soviets. » Et quant au règne social de Notre-Seigneur : « C'est impossible maintenant, peut-être dans un avenir lointain. » Et sur l'encyclique *Quas Primas* : « Le pape ne l'écrirait plus maintenant. »

Cette erreur, omniprésente dans l'Église conciliaire, est condamnée par le pape Pie XI et ses prédécesseurs. Le pape expose la nécessaire royauté universelle du Christ : non seulement sur les intelligences humaines, mais aussi sur les volontés et sur les cœurs, et même sur les sociétés.

Dans le Royaume du Christ, pas de séparation des pouvoirs. C'est un dogme de foi que Notre-Seigneur est le législateur auquel tous sont tenus d'obéir. Dans l'Évangile, Notre-Seigneur affirme que « le Père a donné tout jugement au Fils ». Mais il possède aussi le pouvoir exécutif : les rebelles seront soumis à ses châtiments.

LE BRÉMIEU - CHARTRES

N°313 – NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2025

Prix de revient du numéro : 1€. Pas d'abonnement.

Pour réparer le manque créé par le laïcisme actuel, Pie XI institue une fête annuelle, un dimanche. Ainsi tous participent à ce culte envers le chef de l'Église militante, juste avant de vénérer l'Église triomphante (Toussaint) et d'intercéder pour l'Église souffrante (2 novembre).

Chaque mois nous pouvons pratiquer une dévotion qui s'y apparente : la dévotion au Sacré-Cœur le premier vendredi du mois et dans l'Heure Sainte voulue par le père Matéo (lire *Jésus, Roi d'amour*). La déconsidération de ces dévotions dans l'Église conciliaire doit d'autant plus augmenter notre zèle pour cette œuvre de réparation qui ne repose que sur un petit troupeau de catholiques fidèles.

Pour conclure dans l'actualité politique, annoncée il y a presque 200 ans, citons avec le P. Théotime de Saint Just un dialogue entre le cardinal Pie et l'empereur Napoléon III, qui se flattait d'avoir plus aidé l'Église que les derniers rois. Le cardinal de lui répondre que la Constitution n'est pas chrétienne puisqu'elle protège également tous les cultes. L'empereur protestant : « *Mais encore, croyez-vous que le moment soit venu d'établir ce règne exclusivement religieux que vous demandez ?* » « *Sire, répondit-il, quand les grands politiques comme votre Majesté m'objectent que le moment n'est pas venu, je n'ai qu'à m'incliner, parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis évêque et je leur réponds : Le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner, eh bien alors le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer.* » L'actualité française l'illustre tristement. Quant à nous, nous devons travailler sans relâche au règne du Christ pour fortifier notre société française.

abbé Louis-Marie Gélineau

LA DOCTRINE DU CHRIST-ROI

La doctrine du Christ-Roi est vitale pour notre génération qui doit survivre dans un État prônant la laïcité et appelant bien ce qui est mal et mal ce qui est bien. C'est une difficulté semblable à celle des premiers chrétiens dans l'Empire romain qui s'obligeaient à n'adorer que Notre-Seigneur tandis que l'adoration des idoles était autorisée et même obligatoire.

La doctrine du Christ-Roi est vitale pour éviter le rêve de la laïcité bienveillante. Sous l'Empire romain, les chrétiens n'osaient pas espérer mieux que l'absence de persécution mais après la déchristianisation consciente et programmée de notre époque, ce n'est pas une option, on ne peut se contenter d'un bon gouvernement laïque et bienveillant, obtenu par des élections un peu meilleures que d'habitude.

C'est une tentation actuelle qui peut s'exprimer ainsi : concédons que l'État puisse être laïque du moment qu'il n'est pas persécuteur et alors il nous laissera faire de l'apostolat discrètement et regagner le terrain.

Or c'est l'inverse : qui n'avance pas recule. Si nous ne nous affirmons pas chrétiens par notre comportement, si nous ne témoignons pas que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Sauveur, y compris le sauveur des sociétés humaines, nous renforçons la laïcité, la mise sur le même plan de la vraie religion et de l'idolâtrie.

QUELLE EST LA DOCTRINE DONT NOUS DEVONS TÉMOIGNER ?

Nous devons témoigner que notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas seulement le sauveur des individus, mais aussi des sociétés. Mais pas au même titre.

Une société chrétienne par ses lois et sa culture ôte les obstacles à la bonne volonté des citoyens, pour leur permettre de vivre en bons chrétiens. L'Église fournit ainsi à l'État des citoyens de bonne volonté : ils étaient pécheurs, mais ils se sont convertis par la grâce des sacrements. Mgr Lefebvre témoignait du pouvoir civilisateur de la messe en Afrique, lors de son sermon du jubilé sacerdotal en 1979.

Le chef de la société civile assure par ses lois, la récompense des bons : honneurs publics, aide financière, faveurs légales. La société humaine

jouit toute entière de cette récompense : paix sociale, prospérité, sécurité. Mais le pouvoir politique ne change pas les cœurs contaminés par le péché originel et attirés par le plaisir immédiat.

Une société chrétienne dépend donc de l'Église pour la bonne volonté désintéressée des citoyens. Cette bonne volonté gratuite n'est possible que chez ceux qui ont la foi, l'espérance et la charité qui est le carburant de l'esprit de sacrifice désintéressé. Cette bonne volonté est presque naturelle pour le baptisé.

Ainsi **le sacrifice désintéressé de la minorité de vrais chrétiens assure gratuitement la paix sociale**, parce que cette minorité, non contente de sauver les apparences, cherche la gloire de Dieu le Père, indépendamment de la récompense sociale sur la terre.

Cette récompense collective, la paix sociale, existe dans une société chrétienne, comme elle le fut au siècle de Saint Louis. En revanche l'exemple de la minorité chrétienne serait insuffisant et inefficace dans une société laïque où les bienfaits de cette minorité ne sont pas reconnus socialement. Il n'y a pas de médaille du mérite éducatif pour les bons parents chrétiens.

Soljenitsyne décrit admirablement l'influence invisible de la poignée de chrétiens dans les camps : Aliochka le baptiste. Ce chrétien à lui seul influençait toute l'atmosphère du camp de concentration (*Une journée d'Ivan Denissovitch*). Personne ne l'imitait, mais ses co-détenus étaient moins mauvais.

Mais s'il n'y a pas l'esprit chrétien, chacun aura au mieux une vertu de façade, insuffisante, faible, qui ne supportera pas l'attrait du monde. Seules quelques rares personnes naturellement vertueuses garderont une vie profondément chrétienne. Beaucoup loueront, par contre, le péché public des autres qui rassure leur conscience. L'esprit de sacrifice est rare dans une société laïque : les mauvais seront hostiles aux exemples vertueux qui les condamnent, les tièdes se cacheront pour n'être pas trop persécutés.

Mais la société qui, elle est une créature collective, doit rendre, en tant que société, non pas un culte individuel mais un culte collectif et social. Sa récompense n'est pas le salut éternel

comme pour l'individu, mais le bien-être social et la paix sociale.

Une société impie est une société injuste parce que chacun y cherche son avantage aux dépens des autres. Le chef aux dépens du peuple, le sujet aux dépens du bien commun. L'individu aux dépens de ceux qui l'entourent, en sorte qu'il règne toujours à des degrés divers l'insécurité, la peur, l'esclavage des faibles, la misère.

Le péché originel est le germe de l'enfer pour l'individu. Il peut ne pas tomber dans telle tentation, mais par faiblesse, il succombera en une autre. L'un sera désintéressé mais jouisseur, l'autre sera courageux mais sans miséricorde. Ne jamais nuire au prochain, lui faire chaque fois tout le bien possible, demande un effort permanent, irréalisable avec les seules forces naturelles.

La laïcité qui rejette Dieu et donc la grâce, est le germe de l'enfer sur la terre pour les peuples parce qu'il est impossible que chacun se sacrifie spontanément et sans interruption par pur amour du prochain, gratuitement sans attendre de remerciement... Il faudrait avoir un exemple à imiter, et être sûr d'une récompense proportionnée en retour. Seule l'Église catholique fournit l'exemple des saints, nos grands frères dans la foi, avec la certitude d'une récompense sans prix, le bonheur éternel.

RETENONS LE DIALOGUE DE NOTRE SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST ET DE PILATE :

- Donc tu es roi ?

- Tu as bien dit, je suis roi, mais mon royaume n'est pas de ce monde.

Notre Seigneur n'est pas venu établir un pouvoir politique. Il est venu fonder une autorité morale qui n'ébranle pas le pouvoir politique mais qui le sauve, qui ne bouleverse pas tout mais féconde ce qu'il y a de bon dans cette société, témoin l'empire romain sous Julien l'Apostat.

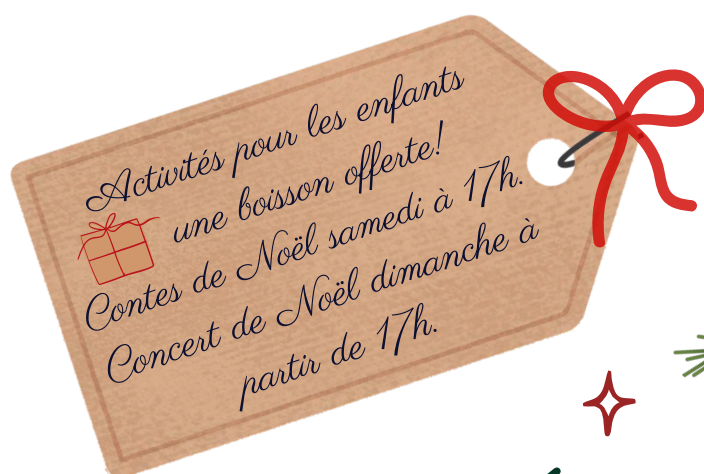
En pratique, les sociétés humaines en tant que sociétés ne peuvent rendre le culte à Dieu que par leur chef. Le chef seul a l'autorité pour rendre le culte public au nom de tous les membres de la société.

L'Église vient en aide au chef d'État pour cela, elle seule peut rendre le culte public de la société politique à Dieu, mais le chef est son instrument. même un mauvais chef, même un mauvais roi concubinaire. Celui qui a l'autorité politique sur toute la société est le seul à pouvoir rendre le culte public. même un chef athée le devrait. S'il y manquait, il manquerait à son devoir. C'est le plus gros des péchés d'un chef, par exemple c'était le plus gros des péchés de Staline. Constantin a été baptisé à l'article de la mort, il n'était donc pas encore baptisé quand il présidait le concile de Nicée, et cependant c'était bien sa fonction. Il acceptait que l'Église lui dicte son devoir pour le salut des âmes. Mais lui seul pouvait ouvrir à l'apostolat des portes qui étaient restées fermées, même sous l'autorité d'un chef, chrétien en privé, mais ne prenant pas de dispositions légales.

Si le péché mortel mène l'homme à la damnation, la laïcité est le terrain qui favorise la tentation du péché mortel pour chaque citoyen en développant l'indifférentisme qui éloigne de Dieu et de sa loi et donc mène à la damnation de beaucoup.

La minorité chrétienne est toujours dans les sociétés comme un petit troupeau de brebis au milieu des loups. Les chrétiens ne doivent pas être comme les musulmans qui cherchent à contrôler le pouvoir politique. Paradoxalement, l'environnement hostile peut être plus favorable dans certaines circonstances. Ainsi l'environnement hostile n'a pas empêché Notre Seigneur Jésus-Christ de remplir sa mission de Sauveur et l'Église dans toute son histoire continue, comme lui, à se développer dans le monde mauvais. Les premiers chrétiens, malgré les persécutions et les mauvais exemples des païens, avaient une vie remarquablement vertueuse. Nous aussi nous préparons son règne, humblement, à notre petite place en le faisant régner dans nos cœurs.

abbé Philippe Marcille



✧ MARCHÉ DE NOËL

Ecole St Joseph



11B, rue des Jubelines, Chartres 0237214499

LE BRÉMIEU À LOURDES

Trois éclopées nonagénaires – ou presque – et une jeunesse, deux déambulateurs et un fauteuil roulant, les bagages nécessaires, tout cela ne peut trouver place dans le taxi unique qui est envoyé par erreur aux pèlerins de Lourdes. Heureusement une aide-soignante est là avec sa voiture disponible. À la gare de Dreux, une fille secourable rejoint sa mère et l'on apprécie la première intervention des services SNCF pour les handicapés. Même chose à Montparnasse où l'on est installé sans difficulté dans le train de Lourdes jusqu'au moment où, après Bordeaux, un train tombe en panne sur notre voie, soit un retard de près de trois heures.

Vers minuit, la voiture de l'Accueil Notre-Dame nous attend et nous sommes vite dans de bons lits particulièrement confortables, prêtes à commencer le pèlerinage le lendemain en début d'après-midi.

Après le chapelet qui nous regroupe dans la basilique Saint-Pie-X, la messe est célébrée par notre jeune Supérieur de District, qui nous invite dans son sermon à l'action de grâces pour les 50 années de reconquête et de bénédiction, mais plus encore à notre action personnelle, « en puisant en Notre-Dame la force de chasser les démons de notre pays, de notre famille et de notre cœur. »

À 16 heures a lieu, sur le podium de la prairie, le chemin de Croix des malades qui reçoit une douce bénédiction du ciel. Du moins, ainsi peut-on en juger du fond de nos carolines.

Après le dîner, très gentiment servi dans l'agréable salle à manger de l'Accueil, nous nous autorisons à ne pas



aller méditer le rosaire chez Saint-Pie-X (pourtant prêché par notre prier), malgré l'heure de sommeil gagnée en passant à l'heure d'hiver.

C'est aujourd'hui le grand jour de la fête du Christ-Roi, et c'est avec joie que nous retrouvons

monsieur l'abbé Bouchacourt pour la célébration de cette messe solennelle et le sermon, où il s'interroge sur la nature de ce régime dont le Christ semble se défendre : « Mon royaume n'est pas de ce monde, » mais spirituel ; il permet les saints dont l'influence irradie la société, éclairant les intelligences et fortifiant les volontés. L'obstacle majeur, c'est le péché dont nous sommes tous responsables et ce royaume doit être restauré. « Quand Dieu efface, c'est qu'il veut écrire, » disait Bossuet. Si

Marie demande à Bernadette la construction d'une chapelle, c'est qu'on y dit la messe, qui nous donne la force de supporter notre croix et pour cela il nous faut des prêtres. D'où un vibrant appel aux jeunes gens : « Répondez présents à l'appel de Dieu, éloignez-vous de ce qui peut rendre sourds et œuvrons tous pour que se lève une élite catholique. » Un chapelet à la grotte nous permet de méditer sur tout cela.

L'après-midi, après une belle procession et les vêpres, nous faisons bénir nos misères et allons prudemment nous coucher.

Et c'est déjà le dernier jour présidé par Monsieur l'abbé Robin qui, pensant peut-être particulièrement à ses élèves, invoque Bernadette qui, à 14 ans, reçoit les apparitions – très belles – de la Vierge souriante et bénissante. C'est un appel final à être silencieux et énergique et à prier pour les malades et ceux qui sont à leur côté.

À l'année prochaine !



Dimanche 31 août : les fidèles de Chartres tenaient à célébrer les 10 ans de sacerdoce du prier. Après la messe de la solennité de Saint-Pie-X, ils lui offrent quelques livres indispensables, en particulier « Les batailles du Combat de la Foi » qui lui rappellent ces jeunes années au Moulin du Pin, sous la houlette de M. l'abbé Coache.

Mercredi 3 septembre : la veille de la rentrée, les professeurs et le directeur se forment à l'hébertisme à Orléans, une manière de faire de l'éducation physique sans faire du sport ! Les formateurs viendront à l'école le 23 septembre pour montrer l'application auprès des enfants.

Jeudi 4 : 35 élèves viennent garnir les bancs de notre école Saint-Joseph. Nouveauté 2025, nous accueillons trois enfants en petite section.

Lundi 8 : premier cours de catéchisme pour adultes sur Notre-Seigneur. En plus de la petite dizaine de participants sur place, une bonne dizaine suivent en distanciel, mais en direct. Nous les entendons parfois poser des questions ou répondre à celles du professeur !

Samedi 20 : l'un des nouveaux baptisés de Pâques se prépare déjà au mariage, fiançailles en ce samedi, sous le regard de la Sainte Vierge.

Lundi 22 : un nouveau prêtre au Brémien. M. l'abbé Marcille quitte la maison de retraites

spirituelles de Gastines pour la maison de retraite du Brémien. Il vient prêter main forte à M. l'abbé Buron. Ainsi le prier a deux confrères qui ont deux fois son âge !

Jeudi 25 : le prier enterre à Chartres une paroissienne décédée moins de 8 jours après le mariage de son fils, Madame Bernadette Hendessy.

Samedi 27 : cette fois-ci le pèlerinage de rentrée n'est pas à Montligeon, mais à Mignières, près de Chartres, au sanctuaire des Trois Maries. Une dizaine de pèlerins, épargnés par les épidémies du moment, ont parcouru les 15 kilomètres ; mais un peu plus viennent à la messe chantée, qui nous transporte dans le temps pascal. La famille Souchon, habitante du village, nous accueille pour un petit goûter.

Dimanche 28 : M. l'abbé Vincent Callier vient prêcher sur l'œuvre des Foyers Adorateurs dont il est l'aumônier national. Malgré la petite assistance à la conférence, l'appel lancé à la messe du matin est entendu et le nombre des Foyers augmente dans notre prieuré.

Dimanche 5 octobre : M. l'abbé Marcille vient prêter main forte à Chartres, célébrant la messe de 8h30 et confessant ensuite. L'après-midi, le prier participe à la messe de clôture du pèlerinage du MJCF à Cléry, sans-doute la dernière messe dans cette basilique, selon la menace de l'évêque.



Jeudi 16 : M l'abbé Peignot, Supérieur de District, vient visiter l'école de Chartres. Il peut se faire une idée des projets locaux, écouter les parents et préparer ainsi ses décisions. Il doit s'absenter vendredi et samedi, mais revient pour les messes dominicales. Il y prêche sur les missions et l'esprit missionnaire et témoigne de sa joie de notre belle chapelle (surtout par rapport aux chapelles voisines). Le dimanche soir, il est au Brémien pour voir le prieuré et la maison de retraite.

Mardi 21 : obsèques de Mme Régine Normand à Chartres. Une fidèle ancienne de la chapelle qui était tellement attachée à la messe qu'elle la réclamait tous les dimanches à ses filles ! Elles continuent à s'occuper de leur père qui approche des cent ans, à son domicile.

25 au 27 octobre : pèlerinage à Lourdes, dont une pensionnaire du Brémien nous donne le récit ci-dessus.

Vendredi 31 : le prieur est bien loin de Chartres. La famille la plus voisine de la chapelle l'attire à Aubagne (dans son poste précédent), pour le mariage de Pierre Blanchet avec Jacinthe Bonnaud. C'est l'occasion de revoir, non seulement le prieuré de Marseille, mais aussi l'abbé Beauvais, diminué par l'AVC, mais tout de même actif.



CROISADE EUCHARISTIQUE

Résultats du trésor de juillet (3 trésors)

93 offrandes, 52 messes, 52 communions,
10 sacrifices, 368 dizaines de chapelet,
2 visites au TSS, 22 méditations,
31 bons exemples.

Résultats du trésor d'août (3 trésors)

93 offrandes, 33 messes, 33 communions,
14 sacrifices, 401 dizaines de chapelet,
7 visites au TSS, 45 méditations,
31 bons exemples.

Résultats du trésor de septembre (4 trésors) :

120 offrandes, 35 messes, 35 communions,
14 communions spirituelles, 73 sacrifices,
430 dizaines de chapelet, 21 visites au TSS,
34 méditations, 63 bons exemples.

Courage aux Croisés du Brémien !

GRANDE VENTE DE LIVRES

Dimanches 9 et 16 novembre

à la sortie des messes à Chartres.

Au Brémien après le 16.

MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

29 et 30 novembre

le samedi de 14h à 18h,
le dimanche de 10h à 18h

*livres neufs et occasion, confectios, produits
du terroir, vin chaud, ateliers enfants, brocante*

RÉCOLLECTION DE L'AVENT

samedi 20 décembre à Chartres

par les pères Capucins de Pontchardon

GALETTE DES ROIS ET CONCERT DE NOËL

dimanche 18 janvier 2026 à Lucé

Concert de Noël, suivi de la traditionnelle galette et
du loto avec tirage de la tombola.

ENTRÉE DANS LA MILICE DE L'IMMACULÉE

Dimanche 7 décembre après la messe

*Pour exercer un apostolat marial
dans l'esprit du Père Kolbe.*

inscriptions auprès de M. Constantin

PRIEURÉ SAINT-BERNARD

MAISON NOTRE-DAME

2 rue de l'Orée du bois - 27 770 Illiers-l'Évêque

02.37.62.81.00 – abbé Buron 02.37.62.81.80

abbé Marcille 06.52.96.91.41

Messes dominicales : 10h30

En semaine : 11h habituellement

CHAPELLE ST-PIE-X – ÉCOLE ST-JOSEPH

11bis rue des Jubelines - 28 000 Chartres

02.37.21.44.99 – abbé Gélinau 06.72.89.79.39

Messes dominicales : 8h30 et 10h30

Messes de semaine :

- 18h30 lundi et samedi
- 9h ou 7h30 le mardi
- 7h30 le mercredi
- 16h ou 18h30 le vendredi

Confessions : samedi et dimanche avant la messe
et sur demande (téléphone).

Offices réguliers lorsque l'abbé est présent :

- vêpres du dimanche à 18h,
- chapelet à 18h en semaine.

Catéchismes :

- enfants le samedi matin
 - catéchumènes le samedi à 16h30
 - adultes, lundi à 19h15
- thème de l'année : Notre-Seigneur

*Chaque dimanche à 10h30 à Chartres, la
messe est célébrée "pro populo", c'est-à-dire à
l'intention des fidèles du Brémien et de Chartres.*

*Une messe par mois est célébrée pour les
membres, amis et bienfaiteurs défunts de la
FSSPX, à Chartres ou au Brémien.*

PRINCIPALES FÊTES LITURGIQUES

Dimanche 9 novembre : Dédicace du Latran

Dimanche 30 : 1er dimanche de l'Avent

Lundi 8 décembre : Immaculée Conception

17 au 23 décembre : Antiennes "O"

Mercredi 24 : vigile de la Nativité

Jeudi 25 : Nativité de NSJC

Jeudi 1^{er} janvier : Octave de la Nativité

Mardi 6 : Épiphanie de Notre-Seigneur